

# La subversion de la vie religieuse au concile Vatican II (V)

par Guibert de Gorze

## 3<sup>e</sup> partie : les bases de la restauration

Nous voici arrivés au terme de notre étude <sup>1</sup>. Après avoir vu la subversion à l'œuvre dans le passé et le présent, il nous reste à nous tourner vers l'avenir : comment le schéma préparatoire pourra servir de base à la restauration de la vie religieuse. Pour y répondre, nous verrons d'abord que ce schéma est l'expression fidèle du magistère constant des papes ; puis, nous examinerons ses apports essentiels ; enfin, s'il nous est permis, nous tâcherons de voir s'il n'y manquait pas quelque chose, et nous en tirerons les leçons.

Le schéma préparatoire à Vatican II,  
expression fidèle du magistère constant

**P**OUR PEU QUE L'ON REGARDE de près ce long texte de trente chapitres, on est frappé par l'abondance des références et des citations. Pour certains chapitres, il y a presque autant de pages de notes – celles-ci sont reportées en fin de chapitre – que de texte <sup>2</sup>. On n'y trouve pratiquement rien qui n'ait déjà été enseigné par le magistère antérieur. Une question nous vient alors à l'esprit : quelles sont les préoccupations majeures de ce magistère ? Le souci fondamental est certes de

---

<sup>1</sup> — Voir les articles précédents dans *Le Sel de la terre* 92 (printemps 2015, p. 71-95), 93 (été 2015, p. 88-128), 97 (été 2016, p. 45-70) et 101 (été 2017, p. 35-60).

<sup>2</sup> — On retrouve cela dans d'autres schémas préparatoires, notamment ceux de la commission théologique.

transmettre intégralement et fidèlement la doctrine de toujours sur la vie consacrée ; mais pour ce faire, les papes se sont affrontés au problème de l'adaptation.

### a) *L'adaptation*

Tout ce que l'on recherche aujourd'hui, dit Jean Madiran <sup>1</sup>, parler aux hommes de notre temps, réaliser l'*aggiornamento* des langages et des méthodes, faire passer le message de salut et d'unité dans la vie quotidienne des sociétés actuelles, tout cela est l'œuvre permanente de l'Église depuis deux mille ans. Mais pour l'époque contemporaine, c'est l'œuvre qui est en projet depuis Léon XIII. [...]

Depuis Léon XIII, le Saint-Siège a mis en œuvre un travail, sans précédent et sans exemple dans l'histoire de l'Église, d'*adaptation pratique*. Depuis Léon XIII, le Saint-Siège a édifié un monument doctrinal et pastoral [...] de mise au point, d'explication. C'est l'extraordinaire CORPUS pastoral et doctrinal des documents pontificaux de Léon XIII à Pie XII [...].

Là-contre, voici l'erreur [...] : supposer que l'*aggiornamento* devrait s'entendre par rapport à cette somme sans précédent de documents pontificaux qui n'auraient eux-mêmes constitué qu'une *conservation*, nécessaire sans doute, mais immobile et finalement inadaptée <sup>2</sup>.

Ignorer ce que les papes ont fait,

croire que tout est à faire et tout à inventer, c'est véritablement un grand drame de l'Église, et peut-être le plus grand, en cette seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Croire que l'Église est demeurée immobile, close sur elle-même, identique dans son langage et dans ses méthodes à ce qu'elle était un ou deux siècles auparavant, quelle invraisemblable cécité ! Quel aveuglement diabolique <sup>3</sup>...

C'est pourtant cet immense travail d'adaptation qui fut écarté, lorsqu'on relégua aux oubliettes le schéma préparatoire sur la vie religieuse. C'est que les responsables de cette mise à l'écart voulaient non pas une adaptation, mais une révolution, comme nous l'avons vu.

### b) *Un magistère incompris*

Ce serait toutefois une erreur de croire que les fauteurs de la révolution conciliaire seraient simplement des personnages indisciplinés, pressés de secouer un joug devenu insupportable. Hélas, le mal est plus profond et plus subtil ! En effet, si les *volontés* ont rejeté – ou au moins laissé rejeter –

<sup>1</sup> — En 1964.

<sup>2</sup> — Jean MADIRAN, *L'Intégrisme*, N.E.L., Paris, 1964, p. 192-194.

<sup>3</sup> — *Ibid.*, p. 198.

si facilement le magistère traditionnel, c'est que les *intelligences* n'avaient pas compris cet enseignement.

Jean Madiran fait remonter à l'époque du *Syllabus* les premiers signes de ce phénomène :

On a commencé dans l'épiscopat, dit-il, non point par refuser ou mettre en doute, mais par comprendre de moins en moins l'enseignement que dispensait le Saint-Siège. Si le Saint-Siège avait entrepris de tellement enseigner, c'est évidemment parce que l'Église universelle en avait de plus en plus besoin. Mais plus elle en avait besoin et moins les évêques entraient dans l'esprit de cet enseignement. [...] La transmission de cet enseignement a de plus en plus été arrêtée au niveau épiscopal <sup>1</sup>.

La cause de cette incompréhension était la méthode déficiente d'enseignement de la théologie dans les séminaires <sup>2</sup>. Cette méthode rendait « les esprits étrangers à la doctrine romaine. En suite de quoi, ils devenaient modernistes ou ne le devenaient pas, [...] mais ils étaient intellectuellement étrangers. On a vu les conséquences ».

La conséquence la plus générale a été l'isolement progressif de l'Église de Rome à l'intérieur de l'Église universelle.. [...] Même « romains » de formation, même « intégristes » d'origine, les nouveaux évêques étaient absorbés en quelques années par le milieu intellectuel d'un monde clérical vivant dans un esprit qui était de moins en moins celui de Rome. La discipline administrative s'était renforcée, plus rigoureusement centralisée : mais l'intelligence s'était échappée ailleurs. La théologie dite « romaine » fut considérée de plus en plus comme une école théologique parmi d'autres, et point la meilleure, une école rétrograde, scolastique, juridique, dépassée. Les encycliques étaient tenues pour un produit local de cette école théologique contestée <sup>3</sup>.

Bref, les évêques « demeuraient fidèles, en rechangeant, en en prenant plus ou moins à leur aise, globalement fidèles néanmoins, par discipline. La discipline sans la conviction, l'obéissance sans l'intelligence ont fini par périr d'inanition ». Ils avaient perdu le sens de la loi naturelle. Or, « quand on ne comprend plus la loi naturelle, c'est un naufrage général

---

<sup>1</sup> — Jean MADIRAN, *L'hérésie du XX<sup>e</sup> siècle*, N.E.L., Paris, 1968, p. 14.

<sup>2</sup> — Le père Aubry (1844-1882) mettait déjà le doigt sur ce problème. Tandis qu'à Rome la méthode scolastique faisait entrer dans l'intelligence du dogme et formait des hommes de principes, en France l'on formait plutôt des érudits ; les prêtres français, fiers de leur érudition, méprisaient l'austérité des études romaines ; probablement est-ce la cause pour laquelle les directives pontificales concernant les études ne furent jamais appliquées. Déjà le père Aubry cite des témoignages dramatiques de prêtres avouant avoir été ébranlés dans leur foi au séminaire (en France).

<sup>3</sup> — MADIRAN, *L'hérésie...*, p. 14-21.

de la raison et de la foi. [...] Un épiscopat qui a rejeté la loi naturelle n'a plus accès au sens de l'Évangile et des dogmes définis <sup>1</sup>».

Ces longs extraits expliquent en grande partie pourquoi le schéma préparatoire sur les religieux fut relégué aux oubliettes. Comme nous le verrons, il manifeste le renforcement de la « discipline administrative » et de la centralisation, phénomène qui eût été très prometteur si le magistère avait été reçu partout comme il l'aurait fallu. Là, au contraire, il fut âprement critiqué comme étant « scolastique, juridique et dépassé ».

Il importait de signaler ce fait avant d'aborder la restauration de la vie religieuse ; en effet, cette dernière ne sera possible que si les esprits sont disposés à recevoir l'enseignement traditionnel. Or, cela suppose que les intelligences soient formées aux doctrines romaines de toujours, à la philosophie pérenne. Sans cela, les meilleurs textes n'auront aucun effet.

### Les apports du schéma préparatoire

Le schéma sur les états de recherche de la perfection répondait à deux nécessités : d'une part, le besoin se faisait sentir d'une synthèse sur les états de perfection, ce qui donnait l'occasion de réfuter certaines erreurs et attaques à son encontre ; d'autre part, il fallait donner des critères objectifs d'adaptation face aux nombreux changements des conditions de vie et aux exigences de l'apostolat moderne.

#### *a) Une synthèse sur les états de perfection*

Pour faire une synthèse, il importait déjà de définir ce qu'était l'état de perfection. Dans nos esprits, cette expression est identique à celle de vie religieuse. La réalité est plus complexe.

En effet, depuis des siècles déjà, l'on distinguait l'état de perfection à exercer – l'état épiscopal – et l'état de perfection à acquérir <sup>2</sup> ou état de recherche de la perfection – ou état religieux. La perfection...

... consistant en la charité parfaite, l'état épiscopal comporte l'obligation de pratiquer la charité envers les âmes, et l'évêque, pasteur de ses ouailles, doit être prêt à donner sa vie pour ses brebis, ce qui est la forme suprême de l'amour <sup>3</sup>.

Quant à l'état religieux, il donne les moyens de tendre le plus efficacement à la perfection de la charité, à savoir la pratique des conseils évangéliques. Or, jusqu'au 20<sup>e</sup> siècle, n'était considéré comme état de perfection que celui où l'on s'engageait par des vœux à la pratique de ces conseils vécus en communauté.

<sup>1</sup> — MADIRAN, *L'hérésie...*, p. 21.

<sup>2</sup> — Traduction littérale de *Status perfectionis acquirendae*.

<sup>3</sup> — Voir II-II, q. 185, a.5.

Cependant, en 1917, le code de Droit canonique assimilait aux congrégations religieuses les sociétés de vie commune sans vœux <sup>1</sup>. Il semblait que ces dispositions n'étaient que d'ordre juridique. Mais, trente ans plus tard, Pie XII affirma <sup>2</sup> que le code avait élevé ces sociétés au rang des états de perfection : en effet, leurs membres s'astreignent à une certaine pratique des conseils évangéliques, bien qu'ils ne s'y engagent pas par vœux <sup>3</sup>.

Enfin, dans la constitution apostolique *Provida Mater*, en 1947, le même pontife « introduisit une nouvelle forme d'état de perfection, à savoir les Instituts séculiers, dont les membres, tout en restant et travaillant dans le monde, et sans vœux publics, ont néanmoins l'avantage de professer publiquement les conseils évangéliques et d'être constitués dans l'état juridique de la perfection dans l'Église <sup>4</sup> ».

Ces changements amènent le schéma à revoir la définition des états de recherche de la perfection, désormais reformulée ainsi : « mode stable de vie en une société, constitué par l'autorité ecclésiastique en vue d'acquérir la perfection, et par lequel les fidèles, outre les préceptes communs à tous, font profession des conseils évangéliques d'obéissance, de chasteté et de pauvreté <sup>5</sup>. »

Cette définition s'applique parfaitement aux trois espèces de l'état de perfection.

Le schéma distingue ensuite ce qui est de droit divin – ou les « éléments théologiques » de l'état de perfection – et ce qui est de droit ecclésiastique – ou éléments juridiques. Les premiers consistent dans les trois conseils évangéliques, formulés dans le texte même de la sainte Écriture. Les seconds « confèrent à l'état de perfection sa véritable nature d'être social ». « Juridique » ne veut pas dire « purement extérieur », voire « arbitraire » : il s'agit de la profession, ou engagement dans l'institut. Cet acte agrège le candidat à l'état de perfection et lui donne une place toute particulière dans l'Église, une place de choix.

Tels sont les éléments les plus notables de cette magnifique synthèse.

---

<sup>1</sup> — Ces sociétés sont déjà anciennes. L'une des premières fut celle des Filles de la Charité, de saint Vincent de Paul.

<sup>2</sup> — *Provida Mater*, 1947.

<sup>3</sup> — Si l'on prêchait ceci aux membres de ces sociétés, on pourrait leur donner un grand enthousiasme pour la poursuite de la perfection. Mgr Lefebvre ne manquait pas d'insister auprès de ses prêtres sur le fait que leur sacerdoce leur donnait un *titre* plus pressant à être saint que celui des religieux. Mais n'y aurait-il pas une force persuasive plus grande encore en rappelant que les membres des *sociétés de vie commune* ont en outre une *obligation* de pratiquer les conseils évangéliques ?

<sup>4</sup> — Schéma, n° 8.

<sup>5</sup> — *Ibid.*, n° 9.

### *b) Critères objectifs pour l'adaptation*

On peut dire que les normes données par le schéma sur ce sujet constituent le contrepoison aux innovations destructrices faites au nom du Concile et selon son esprit.

Deux choses sont nécessaires pour rénover les instituts : la restauration et l'adaptation.

D'abord la restauration, c'est-à-dire, « régler le plus fidèlement possible la vie et le travail sur la règle et les constitutions et, le cas échéant, restaurer sous la conduite des supérieurs dans leur état primitif les éléments qui appartiennent à l'intégrité de la vie religieuse et sont requis à la fin spéciale de l'institut ». Ainsi, il faut s'adonner à la vie intérieure, âme de l'apostolat ; donner au culte divin toute la place qui lui est due ; s'appliquer à la pratique des vertus, sans en négliger aucune, dans un esprit d'abnégation, de mortification et d'obéissance, dans l'esprit de charité. Le schéma s'étend longuement sur ces vertus battues en brèche.

Puis l'adaptation : « de façon générale, qu'on n'innove rien quant à la nature, la fin et l'esprit, qui constituent le patrimoine de l'institut à préserver saintement et à transmettre fidèlement aux générations futures ».

Mais les choses qui, n'étant pas de l'essence de la vie religieuse, furent prescrites ou introduites pour une raison particulière liée aux circonstances de lieux et de temps, qu'elles soient soumises à une enquête diligente et prudente par les supérieurs et les chapitres et, si cela est opportun, qu'elles soient adaptées. Il faut agir de la même façon pour les éléments nouveaux éventuellement à introduire. Quoi que l'on innove ainsi, que cela n'entraîne en aucune façon un relâchement de l'observance primitive, mais bien plutôt, que cet effort tende à la renforcer, dans la mesure où elle convient encore à notre époque.

Qu'il nous soit permis d'insérer ici quelques remarques de Jean Ousset concernant les institutions. Celles-ci constituent l'ordre des choses. Cet ordre est-il immuable ? L'auteur distingue quatre degrés.

1<sup>er</sup> degré. Essentiel-Universel. Et l'on pourrait dire : métaphysique. Degré de l'ordre naturel, fondamental. Ordre même de la création divine. Ordre Humain au sens majuscule et universel du mot.

2<sup>e</sup> degré. Moins universel, moins essentiel en quelque sorte, quoique naturel et voulu par Dieu lui aussi. Degré qu'on pourrait dire de l'ordre géographique, géologique, climatique, ethnique...

3<sup>e</sup> degré. Plus singulier et plus nettement humain, sans majuscule celui-là, bien que les générations n'en puissent faire fi sans imprudence et, parfois, sans folie et sans crime. Degré de l'ordre historique, des traditions reçues, des institutions politiques qui, de plus ou moins loin, déterminèrent l'état de vie, le milieu dans lequel nous sommes appelés à vivre.

4<sup>e</sup> degré. Celui du simple état de fait en ce que la formule peut avoir de contingent et d'artificiel. Ce qu'il est donné à l'homme de réformer, démolir, transformer le plus facilement. Degré par excellence de l'accidentel et du contingent...

A ces distinctions on voit combien est complexe ce qu'on appelle couramment l'ordre des choses <sup>1</sup>.

Si nous appliquons cela à la vie religieuse, au premier degré se situent les observances qui touchent immédiatement aux vœux de religion. On peut discuter si ce qui est au deuxième rang dans l'ordre politique l'est aussi dans l'ordre religieux, mais il est certain qu'il faut tenir compte de ces éléments. Au troisième degré, il y a une très grande proportion d'observances qui ont été forgées par le temps et l'expérience. Ce sont ces coutumes qui ont le plus souffert de la révolution conciliaire, ce qui ne s'est pas fait « sans imprudence, [...] sans folie ni sans crime ». Enfin, l'adaptation dont il est question dans le schéma concerne principalement ce qui est classé au quatrième degré.

Après ces précisions, le schéma traite de façon admirable de chacune des grandes vertus religieuses, donnant l'esprit dans lequel il faut opérer la rénovation dans ces différents domaines.

### *c) La formation*

Une part importante, recouvrant dix chapitres sur les trente (donc un tiers du schéma), est consacrée à la formation des jeunes religieux. En effet, toute réforme se heurtera nécessairement à un échec si l'on n'a le soin de bien former la jeunesse. Ce point est donc capital.

Le Saint-Siège avait déjà donné des directives précises concernant les futurs prêtres, notamment dans les *Statuts généraux* de 1956, dont nous avons déjà parlé ; présentement, il est traité aussi de la formation des frères convers <sup>2</sup>. C'est ici l'apport du schéma, comparé au magistère antérieur. Les normes édictées sont le fruit de l'expérience acquise au cours du 20<sup>e</sup> siècle. Notons que ce point avait préoccupé le père Kolbe, qui n'hésitait pas à donner aux frères convers une formation poussée dans leur domaine propre – dans celui de l'imprimerie, il fallait un bon niveau de compétences !

Nous voyons cependant poindre une influence de la philosophie moderne au n° 44, où le texte dit qu'il faut bâtir la formation des religieux « sur le fondement de la personnalité morale convenablement évaluée ». A juste titre, Mgr Jelmini, évêque de Lugano, avait désapprouvé ce passage, rappelant, avec saint Paul, qu'il n'y avait pas d'autre fondement que Jésus-Christ.

---

<sup>1</sup> — *Verbe* 119, p. 18-19.

<sup>2</sup> — Le terme désigne les religieux appelés à demeurer frères, sans accéder au sacerdoce.

Mais ce point n'est qu'une ombre, car le reste est rempli de conseils très précieux, fruits d'une longue expérience, et dès maintenant très utiles aux éducateurs religieux qui en ont connaissance.

Une question nous vient spontanément à l'esprit, après avoir vu les richesses de ce schéma : comment se fait-il que ces trésors n'aient pas suffi pour réformer les instituts religieux ? A vrai dire, la question est à poser différemment : en effet, les ennemis de l'Église ont travaillé activement à la destruction de la vie religieuse, nous l'avons vu. Leurs efforts ont visé à paralyser les mesures salutaires voulues par les papes. Nous devrions donc plutôt nous demander si les bons ont suffisamment combattu ces ennemis.

### La leçon : le combat

L'histoire des trois siècles de lutte acharnée de l'Enfer contre les instituts religieux montre à l'évidence que si l'on veut se relever, un combat vigoureux est indispensable.

La condamnation des doctrines perverses est très nécessaire, dit Mgr Sigaud, mais elle n'est pas suffisante. En effet, les condamnations n'ont pas manqué dans la lutte contre les protestants, le jansénisme, le modernisme, le communisme. [...]

Ce qui est nécessaire, c'est une *lutte organisée* contre les *erreurs*, contre *leurs auteurs* et *leurs propagandistes*. [...] Une *résistance organisée* contre les idées et contre les personnes fait défaut <sup>1</sup>.

La nécessité de cette lutte, saint Pie X l'avait bien comprise. Il « a combattu avec une énergie terrible cette société secrète [du modernisme] installée à l'intérieur de l'Église, dit Jean Madiran. [...] Après la mort de saint Pie X, on s'est occupé d'autre chose, y compris du modernisme doctrinal, juridique, social, [...] mais on ne s'est plus occupé de la société secrète installée au sein de l'Église <sup>2</sup> ».

Saint Pie X lui-même a pris acte du fait que l'immense effort de persuasion de Léon XIII n'avait pas abouti. Dieu sait cependant si Léon XIII n'avait pas ménagé les condamnations des *erreurs* modernes.

Il faut donc, poursuit Madiran, aux armes de la persuasion, ajouter celles du gouvernement, et des mesures disciplinaires et réorganisatrices. [...] Saint Pie X gouverne, et, pour la protection des âmes, il frappe, il condamne, il organise, il surveille, il interdit, il combat <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> — *Votum* en vue du concile Vatican II, in *Le Sel de la terre* 94, p. 36.

<sup>2</sup> — Jean MADIRAN, *L'intégrisme*, *Ibid.*, p. 252.

<sup>3</sup> — *Ibid.*, p. 257-258.

Or, le schéma sur les religieux, si parfait qu'il soit, est dans sa majeure partie axé sur le problème de l'adaptation, le combat contre certaines erreurs n'est évoqué qu'en passant. Tributaire en cela des directives de Jean XXIII, dans la question centrale des relations avec le monde, le schéma évite l'affrontement. Pour rebâtir, il faudra donc définir avec clarté les points suivants :

– Quant au « monde » entendu comme milieu social, l'adaptation à ses changements (nouvelles technologies, etc...) est réglée par les principes évoqués plus haut.

– Quant au « monde » maudit par Notre-Seigneur, le monde tel qu'il est devenu depuis 1789, notre devoir à son égard a été et restera toujours la lutte acharnée.

De ce monde, de cette civilisation moderne, Pie IX disait qu'elle était opposée au christianisme, et que cet antagonisme était irréconciliable, car ses principes luttent contre Dieu et son Église<sup>1</sup>. Et l'illustre pontife de conclure :

Les choses étant ainsi, [...] Nous déclarons clairement et ouvertement devant Dieu et devant les hommes que Nous n'avons aucun motif de Nous réconcilier avec qui que ce soit. [...] Si donc on Nous demande des concessions injustes, Nous ne pouvons y consentir ; mais si c'est le pardon, Nous sommes prêt [...] à l'accorder de grand cœur. [...] Ce que Nous demandons [à Dieu] avec instance, c'est [...] qu'il veuille encore, parmi les ténèbres de nos jours, répandre des trésors inépuisables de son infinie miséricorde, les dons de sa grâce céleste et triomphante, et ramener toutes les brebis errantes à un seul berceau<sup>2</sup>.

## Conclusion générale

L'essence de l'engagement religieux est dans le renoncement au monde par la profession des conseils évangéliques, qui consacrent l'âme à Dieu. Au contraire, l'âme du concile Vatican II et de la révolution postconciliaire est la réconciliation avec ce monde. Cet esprit ayant pénétré toute l'Église, et la hiérarchie l'ayant imposé partout, il était inévitable que l'état religieux passât par une crise d'identité.

Le point clé de la restauration sera la reprise du combat bimillénaire de l'Église contre le monde, et il faudra que cela vienne de la hiérarchie. Hélas, nous ne sommes pas encore sur le chemin. Témoin le document de la congrégation pour les Instituts de vie consacrée du 6 janvier 2017, qui regrette que le processus de changement ne soit pas allé jusqu'au bout :

<sup>1</sup> — PIE IX, allocution *Jamdudum cernimus* au consistoire secret du 18 mars 1861, qui a servi de base à la proposition (condamnée) 80 du *Syllabus*, qui dit : « Le pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. »

<sup>2</sup> — Pie IX, *ibid.*

Nous ne devons pas avoir peur de reconnaître honnêtement combien, dit-il, malgré toute une série de changements, le vieux schéma institutionnel a du mal à céder le pas résolument aux nouveaux modèles. [...] Dans certaines réalités de la vie consacrée, [...] on est incapable d'accueillir les signes de nouveautés <sup>1</sup>.

Et de stigmatiser la « résistance tenace » à l'*aggiornamento*. Et le texte expose ensuite les moyens de vaincre cette résistance...

En attendant, il reste aux communautés traditionnelles, vivant sans compromission leur idéal dans la fidèle observance de leur règle, d'être des témoins de la vie religieuse de toujours. Pour cela, il leur est nécessaire de se maintenir à l'abri des influences de la hiérarchie qui impose la réconciliation avec le monde. La ligne de démarcation avec le monde passe entre ces communautés et l'Église conciliaire. Plus elles sont fidèles dans leur renoncement joyeux au monde, et plus elles rayonnent l'idéal qu'elles représentent.

Daigne le Cœur Immaculé de Marie rendre à la vie religieuse son lustre, afin que sa lumière attire à Dieu une multitude d'âmes !

13 octobre 2017.



---

<sup>1</sup> — *Documentation catholique* 2528, octobre 2017, p. 12. Ce texte, d'une très grande importance, annonce une accélération du processus révolutionnaire. En tout cas, par rapport au sujet qui nous occupe, il dit très clairement que « dans la phase préconciliaire la vie religieuse représentait [...] une force compacte et opérationnelle pour la vie et pour la mission d'une Église militante, qui se percevait en opposition continue au monde. Dans la nouvelle période d'ouverture et de dialogue avec le monde, la vie consacrée s'est sentie poussée à l'avant-garde pour explorer, au bénéfice du corps ecclésial entier, les caractères d'une nouvelle relation Église-monde. C'est l'un des thèmes, source d'inspiration et de transformations les plus fortes, voulu par le concile Vatican II ». *Ibid.*, n° 4, p. 8-9.

# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**